

## **Modalités de l'appel 2019-2020 CominLabs**

### **Projets de recherche et écoles thématiques**

**Projets de recherche** : Les propositions doivent correspondre à des projets collaboratifs incluant au moins deux équipes de laboratoires partenaires de CominLabs. Il est possible d'adjoindre des équipes extérieures ou des industriels, mais ils ne pourront pas être financés par CominLabs. Les projets doivent s'inscrire dans la roadmap scientifique 2020-2024 de CominLabs (voir le second fichier joint à cet appel : Prospective CominLabs.pdf) structurée désormais en cinq filières (ou tracks) : Waves, IoT & Networks ; Trust, Privacy & Security ; Data, AI & Robotics ; ICT for Precision Medicine ; AI for Education. Un projet peut élargir à une, deux ou plusieurs filières. Le type de projet attendu doit allier réponse aux défis de la société numérique (au sens large), positionnement original, prise de risque et association de compétences complémentaires voire interdisciplinaires.

**Ecoles thématiques** : L'objectif est de renforcer les actions de CominLabs vers la formation et l'international. Ces écoles visent les étudiants en thèse ou en master au sein des équipes CominLabs ou extérieures, y compris à l'international. Elles seront aussi incluses dans le programme de formations scientifiques soutenu par l'Ecole Doctorale MathSTIC, voire d'autres ED suivant les disciplines couvertes, et donc comptabilisables dans les heures de formation que doivent suivre tous les doctorants. Le format est libre et ouvert à de nouvelles initiatives de formation permettant de renforcer le lien avec la recherche menée au sein des équipes de CominLabs ; cette école pourra avoir unité de temps et de lieu ou pas. L'invitation d'intervenants extérieurs, et en particulier internationaux, est souhaitée. Leur contenu doit aussi relever des filières de CominLabs. Les propositions pourront se faire isolément ou adossées à une proposition de projet de recherche. Le budget demandé pourra être de l'ordre de 25k€.

**Wiki et co-construction des propositions** : Comme lors des appels précédents, CominLabs promeut la co-construction ouverte, ce qui constitue une des originalités de CominLabs. Un élément de cette politique qui a prouvé son utilité lors des appels précédents est la phase préparatoire où des ébauches sont déposées sur le wiki de CominLabs et ainsi ouvertes à discussions et suggestions. Lors des précédents appels, des élargissements ou des évolutions de sujet et/ou de consortium ont pu ainsi être proposés, avec des retombées positives. Il est décidé de renforcer cette étape pour le présent appel, en rendant **la manifestation d'intérêt (MI) obligatoire** avec une date butoir au 4 octobre. Une nouveauté est que seul un sous-ensemble des MI seront invitées pour la soumission d'un projet complet (les sondages faits suggèrent que le nombre d'intention de soumettre pourrait être plus élevé que par le passé, ce qui requiert une adaptation de notre processus de sélection, sachant également que CominLabs a désormais à son actif une cinquantaine de projets lancés depuis 2012). L'accès au wiki pour le dépôt d'une MI (puis les discussions interactives et les mises à jour de la MI) se fera avec mot de passe. Le protocole exact sera donné avec l'envoi de l'adresse du wiki.

**Formats et engagements** : Les manifestations d'intérêt et les propositions seront rédigées **en anglais**. Le format du document des MI et des propositions est **libre**, toutefois **obligatoirement**

- **les manifestations d'intérêt comporteront au plus 4 pages pour les projets de recherche et 2 pages pour les écoles thématiques ;**
- **les propositions complètes comporteront au plus 15 pages pour les projets de recherche et au plus 5 pages pour les écoles thématiques.**

Le document de la MI pour un projet de recherche doit au moins inclure les points suivants : les objectifs poursuivis et leurs motivations, le positionnement international du projet, les approches envisagées et leurs originalités, les retombées escomptées et leurs impacts, les compétences des

partenaires pour les atteindre – ces éléments formant les critères principaux de pré-sélection – S’y ajoutent le montant et la structure du budget demandé (classiquement, thèses, post-doctorants et/ou ingénieurs, équipements, missions), et les informations factuelles suivantes : nom du projet, composition du consortium, établissements impliqués dans la contractualisation, coordonnées de la personne contact. Les participants aux propositions retenues s’engagent d’autre part à rechercher des cofinancements aux thèses incluses dans la proposition, notamment pour les équipes bretonnes à candidater au dispositif ARED de la Région Bretagne.

Le document de la MI pour une école thématique doit au moins inclure les points suivants : domaine scientifique ciblé, descriptif du contenu scientifique, de la nature des formations et de l’organisation de l’école (lieu et calendrier), originalité de son positionnement, intervenants ciblés, profil du public visé, budget demandé motivé. S’y ajoutent les mêmes informations factuelles que celles listées ci-dessus pour les MI relatives aux projets de recherche.